

KRAV MAGA CLUB CHABLAIS
20 rue du commerce
74200 THONON LES BAINS

Association Loi 1901



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE (AGO)
DU 18 juin 2026 de 19h37 à 21h11.

Lieu :

Gymnase du collège de Champagne,
3 rue Henri Baud
Salle d'escalade / ping-pong
THONON LES BAINS 74200.

- L'assemblée est présidée par Frank ETIENNE.
- La trésorerie est assurée par Thierry NOURY.
- Le secrétariat est assuré par Jean-Luc REQUET.

Membre du Conseil d'Administration (CA) présents (3):

- Le président Frank ETIENNE.
- Le trésorier Thierry NOURY.
- Le secrétaire Jean-Luc REQUET.

ORDRE DU JOUR:

- 1. Rapport moral du Président**
- 2. Rapport financier du Trésorier et approbation de l'exercice 2025-2026 clos**
- 3. Secrétaire du Bureau saison 2026 – 2027 et règlement intérieur**
- 4. Perspectives saison prochaine**
- 5. Questions diverses**

Début de réunion : 19h37

Membres présents:

3 membres du bureau et instructeurs

12 membres adhérents

1 membre ayant donné le pouvoir: Eric Mortegoute

33 membres absents.

1. Rapport moral du Président

Le Président remercie les personnes présentes.

- déroulé de la saison :
 Chaque séance, le KMCC-74 a proposé l'intervention de 2 instructeurs et ce, une bonne partie de l'année.
 Ce fonctionnement apporte aux élèves une richesse et une approche diversifiée de la discipline: travail sur une partie des programmes FEKM et de l'ADAC (Boxe de rue), Combat, Sol, Armes.
 Deux moments conviviaux ont été offerts aux adhérents du KMCC74.
 Un repas canadien sera organisé, si possible, en Juillet 2026. (date à venir)
- Les 3 stages avec intervenant extérieur de la saison 2025-2026:
 - Un stage en novembre 2025 dirigé par Alexandre Orozco. FEKM
 - Un stage féminin en Mars 2026 qui a été un succès (35 participantes): les recettes vont être reversées à une association contre les violences faites aux femmes.
 - Un stage de lutte de rue en mai 2026 dirigé par Fernando de Almeida instructeur à l'ADAC

- Les 2 stages de la saison 2025-2026 dirigés par des instructeurs du KMCC74:
 - Un stage d'initiation de défense contre couteau dirigé par Frank Etienne et Arnaud Jimbert à Hery sur Alby.
 - Un stage d'initiation et de sensibilisation pour les féminines du club Power Girls, le 06 juin 2026.
- Très peu de membres du KMCC-74 étaient présents à tous ces stages proposés. Et si nous comprenons les obligations de chacun et chacune, nous tenons à souligner l'importance de rencontrer d'autres pratiques ou intervenants pour un(e) pratiquant(e) de self-défense.
- Une bonne dynamique de rentrée a été constatée.
- effectifs : nombre d'inscrits : 49 membres licenciés validés
- statistiques :
 - 49 membres tout sexe confondu.(de 15 à 66 ans)
 - par sexe :
37% femmes et 63% hommes
 - composition par tranches d'âge. (statistiques FEKM)
15 -20 ans : 10,2 %
 - 21 - 35 ans : 18,3%
 - 36 -50 ans: 42,9%
 - + de 50 ans: 28,6 %

→ Cette saison 2025-2026 a vu le nombre d'adhérents baisser significativement par rapport à la saison précédente.
 Il semble que la raison principale soit due au fait que nous avons décidé de ne plus organiser les passages de grade.

Certains membres présents à l'AG confirment qu'ils auraient souhaité avoir cette possibilité, quand d'autres affirment que ce n'est pas le moteur principal de leur pratique.

- Evolution / formation des instructeurs :

Les instructeurs effectuent un ou plusieurs stages et/ou pratiquent des disciplines complémentaires afin de les faire évoluer et acquérir de nouvelles compétences dans le but de transmettre une self-défense la plus réaliste possible.

- Frank : Entraînement JJB hebdomadaire + stage boxe de rue confirmé en juillet 2026.
- Arnaud stage boxe de rue confirmé en juillet 2026
- Tout au long de l'année, entraînement au couteau Arnaud et Frank.

Le club dispose d'une équipe solide, tant au niveau des instructeurs qu'au sein du CA (Conseil d'Administration) et de l'aide de ses adhérents lors des manifestations.

- Forum des associations :

Le Forum édition 2026 aura lieu le samedi 5 septembre 2026 à la maison des sports de la Grangette, horaires de 14h00 à 17h00, la fréquentation du Forum 2025 a été relativement moyenne.

Nous aurons besoin de quelques personnes pour la mise en place et la tenue du stand.

Merci aux personnes volontaires de se faire connaître suffisamment à l'avance pour l'organisation. Si des membres un peu plus jeunes peuvent être présents, ils sont les bienvenus ! Cela permettrait de rajeunir l'image du club auprès du public.

- Clôture de la saison 2025/2026 :

Il est prévu d'organiser un pique nique canadien courant Juillet 2026. (date à définir)

2. Rapport financier du Trésorier

Notre trésorier, Thierry Noury, présente un rapport financier complet et précis de la saison écoulée en citant les recettes, les dépenses et le solde positif en cette fin de saison.

- Solde au 25 juin 2025: 7 417 euros
- Entrées 9 510 euros
- Dépenses 7 354 euros
- Solde au 25 juin 2026: 9 572 euros
- Un budget, environ 22 % a été consacré à la formation des instructeurs.
- Soirée fin d'année 2025
- Soirée printemps 2026
- Site Web, assurances, factures OMS, factures diverses, frais impression etc
- Stage Alexandre Orozco.(recette négative)
- Stage Fernando de Almeida. (recette négative)

- Quitus:
Abstention au vote: 1 personne
Approbation à moins une voix de l'exercice clos.
- Le détail des comptes est disponible sur demande à quiconque le souhaiterait.

3. Secrétaire du Bureau saison 2026 – 2027 et règlement intérieur

Jean-Luc REQUET, secrétaire de l'association, sera très probablement absent tout ou partie de la prochaine saison, pour raisons de santé. Nous avons donc pensé à pourvoir son poste et une proposition a été faite à Frédérique BERTHET qui, après avoir lu les conditions, a accepté.

Sa candidature est portée au vote et acceptée à l'unanimité.

Le règlement intérieur du club a été modifié et envoyé aux membres en amont de l'AG pour en prendre connaissance.

Sans questions, il est porté au vote et adopté à l'unanimité.

4. Perspectives saison prochaine.

Dès la reprise de la saison prochaine en septembre 2026 (la date sera précisée durant l'été 2026), les jours et horaires des cours, soit les mardis et jeudis, seront de 19h15 à 21h15. **Les locaux devront impérativement être libérés à 22h00.**

Un instructeur du club Jean-Luc Requet sera absent pour intervention chirurgicale, durant le premier trimestre de la saison prochaine. À son retour, et toujours en convalescence, il ne pourra probablement pas enseigner jusqu'à la fin de la saison.

A noter cependant que l'un des instructeurs du club Jonathan Laudet qui avait fait une parenthèse la saison 2025-2026, revient nous rejoindre et enseigner pour la saison 2026-2027, spécifiquement le pieds-poings. Nous en sommes ravis.

Les cours seront donc dispensés par Frank Etienne, Arnaud Jimbert et Jonathan Laudet en fonction de leurs disponibilités.

- Au vu de la saison écoulée, les programmes FEKM des grades jaune et orange ont été vus et travaillés en grande partie, associés à des modes de travail plus spécifiques ADAC.
Il est précisé qu'il y aura a nouveau des passages de grade ceinture jaune et orange en Juin 2027 et qu'il est possible, aux adhérents qui le souhaitent, de passer leur grade supérieur dans un autre club FEKM de leur choix. (Le Krav maga Léman-KML- à Annemasse par exemple)
Par la suite, et pour les membres qui le souhaitent, il sera également possible de passer des grades relevant de l'ADAC : Boxe de rue grade fondamental, grade confirmé, Lutte de rue / Armes de rues grade fondamental ...
Il faut aussi que les instructeurs se forment au préalable et obtiennent les qualifications requises.
- Au vu de l'évolution récente, il est envisagé à terme que le club ait la double étiquette FEKM / ADAC, comme cela se fait déjà pour d'autres clubs.

- Le bureau et les instructeurs se réuniront cet été pour arrêter le planning des cours et leur organisation. Les élèves seront informés via la mise à jour du site Internet.

Si la trésorerie du club le permet:

- Il est prévu de continuer la formation de chaque instructeur par le suivi de stages afin d'améliorer leurs connaissances et de fournir aux élèves un enseignement de qualité.
 - Deux stages à Thonon sont envisagés: L'un, environ durant l'automne 2026 avec Alexandre Orozco si disponible. Le suivant au printemps 2027 avec un autre intervenant. Les dates et les intervenants restent à confirmer.
 - Un stage pour la journée de la femme, traditionnellement en Mars sera organisé et dirigé par les instructeurs du KMCC-74.
 - Probablement un autre moment de sensibilisation pour les féminines de Girls Power qui sont demandeuses de ce nouveau rendez-vous.
 - La ville de Thonon et Thonon agglomération organisent une journée sport santé pour tous le samedi 10 octobre 2026 à la maison des sports de Thonon. Ce sera l'occasion de présenter une activité sport santé des associations, et, mieux encore, de proposer un atelier d'essai, de découverte ou de test. Notre club devrait en être de la partie. Informations à venir.
 - Des moments de convivialité seront proposés aux adhérents du KMCC-74.
 - Il est prévu de renouveler le matériel défectueux, et d'acheter les protections nécessaires au HITMAN (combat dur)
 - Il est prévu de créer un nouveau logo.
 - Il est également prévu de communiquer davantage sur les réseaux sociaux. Marion LECOMTE dit son intérêt pour assurer la communication du club et fait valoir son expérience professionnelle. Le président reviendra vers elle pour lui proposer une fiche de poste afin d'intégrer éventuellement le CA.
- **Pour les inscriptions de la saison 2026/2027, pensez dès ce mois de Juillet 2026** à prendre RV auprès de votre médecin traitant afin de joindre votre certificat médical au dossier d'inscription le jour de votre rentrée sportive.
Nous vous rappelons que **le dossier d'inscription doit être complet** le jour de votre inscription. **(Bulletin rempli et signé, cotisation à jour, licence achetée sur le site FEKM, et certificat médical joint.)**
La responsabilité du club et de son Président est engagée s'il survient un accident à un adhérent non titulaire du certificat médical.
Nous ne pouvons prendre ce risque. Par conséquent aucun dossier incomplet ne sera accepté et l'accès au cours ne sera pas possible.
D'avance merci à toutes et tous de votre compréhension.

5. Questions diverses.

Eric Mortegoute (absent) a questionné le bureau via un pouvoir délégué à un membre :

1) Existe t-il une convention entre le club et les instructeurs qui bénéficient de formations financées par le club avec un engagement de bénévolat sur la durée ?

Il n'y a aucune obligation d'établir une convention. Il faut se référer aux statuts de l'association qui précisent le cadre de fonctionnement (article 14 – indemnités) ainsi qu'au règlement intérieur.

2) J'ai entendu dire que le club a financé l'achat d'un mannequin pour le travail au sol. Est-ce exact ? Dans l'affirmative, avez-vous utilisé ce mannequin durant des entraînements ?

Le président s'étonne de cette question. A moins d'un problème de mémoire important, Eric MORTEGOUTE ne peut ignorer que le club a financé l'achat d'un tel mannequin puisque celui-ci a notamment été utilisé lors d'entraînements durant la période COVID. Entraînements où M. MORTEGOUTE était présent.

Faute de place suffisante dans nos armoires, le mannequin pour le travail au sol est stocké chez Frank Etienne le Président du KMCC-74.

3) La cotisation annuelle n'a pas été diminuée alors que le nombre d'heures a été revu à la baisse. Quelles explications ?

Prix des cotisations: La cotisation est annuelle. Elle n'est ni trimestrielle, ni mensuelle, ni hebdomadaire, ni horaire.

A noter qu'elle est peu élevée pour le nombre d'heures de cours dispensés tout au long de la saison et qu'elle n'a pas augmenté depuis plusieurs années.

C'est pour ces raisons que la cotisation est restée la même malgré des durées de cours qui sont passées de 3h00 à 2h00.

4) Le club va t-il continuer à mettre en avant la notoriété de la FEKM pour avoir des adhérents avec la volonté de passer en tout ou partie à l'ADAC ?

La formulation de la question est étonnante, elle peut laisser sous-entendre que le club ne resterait à la FEKM que pour attirer des adhérents. Sans doute M. MORTEGOUTE a t-il été maladroit dans sa formulation.

Les réponses ont été données auparavant et se trouvent dans les deux premiers puces du point 4.

Laurent Garin demande s'il est possible d'emprunter du matériel au club afin de continuer l'entraînement chez soi en période de fermeture du gymnase.

C'est envisageable à condition d'avoir une gestion précise du matériel et de créer une convention. A voir à l'avenir.

Il demande également si le club pouvait proposer et gérer le textile :

Le club a encore quelques textiles restant d'achats réalisés il y a quelques années. Mais le mieux est d'aller sur la boutique que la FEKM a créée.

Il aurait aimé davantage de moment de convivialité: pour l'instant le club en organise 3 par saison, ce qui n'est pas si mal, dont deux entièrement pris en charge financièrement par le club, sans aucun coût pour les adhérents.

Emilie Di Toma demande si nous prévoyons une section pour les moins de 15 ans. Nous avons malheureusement répondu négativement car nous n'avons pas d'instructeurs ni de créneaux horaires suffisants.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h11.

Le 18 juin 2026,

Le **Président**
Frank ETIENNE

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large 'F' and 'E' connected together.

Le **secrétaire**
Jean-Luc REQUET

A stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Requet'.